

et chambre de l'édit de Grenoble, charge qu'il conserva du 12 août 1661 au mois d'avril 1689 où elle fut supprimée.

Appartenant à la religion réformée, Marc-Conrad de Sarrazin fut, lors de la révocation de l'édit de Nantes, mandé à Paris par lettre de cachet, enfermé au château de Pierre-Scize à Lyon et transféré ensuite à la citadelle de Cambrai, où il se trouva avec Hardy, seigneur de Viques, qu'il refusa d'imiter dans son abjuration. Expulsé enfin du royaume, il se retira à La Haye, où il mourut en 1698.

Ce fut de son temps, en 1668, lors des recherches officielles faites à l'occasion des blasons de la noblesse, que furent enregistrées en France les armoiries des Sarrazin de La Pierre, qui sont : « *D'azur à un cep de vigne chargé de trois raisins d'or, soutenu par son échalas de même.* » Supports : *Deux lions.* Devise, *inspirée par la Réforme*, dit Galiffe : « *Vilis mea Christus* (3). »

Marc-Conrad de Sarrazin avait épousé le 10 juin 1664, suivant contrat passé le 25 mars de la même année devant Samuel Lenieps, notaire, D^e Marthe Humbert, fille de noble Gabriel Humbert et de D^e Michée Roset.

Il en eut, en plus de trois filles mortes en bas âge ou sans alliance :

1^o ALEXANDRE-LOUIS, qui suit.

2^o Noble Gabriel de Sarrazin de La Pierre, né le 12 août 1665, qui, après avoir été successivement enseigne sous-lieutenant de la Compagnie de Saconnay, capitaine au régiment suisse de Salis et lieutenant-colonel en 1722, quitta le service en 1728. Il avait été en 1693 du Conseil des *Deux-Cents* à Genève et mourut le 26 octobre 1733. Marié le 31 mars 1692 à Charlotte Lullin, fille de noble

(3) Galiffe : *Notices généalogiques*, tome II, p. 481.